



Des droits à conquérir, un développement à réussir.

Assemblée Générale Ordinaire 2025

Collectif Haïti de France

RAPPORT ANNUEL 2024



SOMMAIRE

1	INTRODUCTION.....	4
1.1	Mot de la présidente (Ornella).....	4
2	Rapport moral (Ornella)	5
2.1	La conjoncture 2024 en Haïti est dramatique et ne cesse de se dégrader malgré des actions mises en œuvre au niveau international et national.....	5
2.2	Les acteurs de la solidarité avec Haïti se sont mobilisés pour alerter sur la situation et soutenir les populations.....	5
2.3	Pour 2025 et 2026 : nécessité de se regrouper pour agir plus efficacement et faire pression sur les instances internationales et nationales, soutenir les projets de développement	6
3	Rapport d'activités CHF 2024.....	8
3.1	Vie associative (Daniel)	8
3.2	L'équipe de gouvernance (Daniel)	8
3.3	Expert-comptable et comptables bénévoles (Daniel)	10
3.4	Le Bureau (Daniel).....	10
3.5	Le projet DERASH (Daniel)	10
3.5.1	Objectifs	10
3.5.2	Calendrier du projet.....	11
3.5.3	Les bénéficiaires directs et indirects.....	11
3.5.4	Evolutions significatives du contexte et/ou de l'intervention	12
3.5.5	Les réalisations du projet.....	12
3.5.6	En conclusion	16
3.6	Le projet DARASH (Ornella)	16
3.7	Le projet AJASCO (Eric)	17
3.7.1	Phase 1 : Co-construction et cadrage du projet	18
3.7.2	Phase 2 : Recherche de Fonds	18
3.7.3	Phase 3 : mise en œuvre de jardins Pilote	18
3.7.4	Phase 4 : Mise à l'échelle du projet.....	18
3.8	Le comité de rédaction (Bernard).....	19
3.9	Commission Plaidoyer (Bernard)	19
3.10	Le groupe de travail sur la stratégie (Eric)	20
3.11	Commission recherches de fonds (Fedler)	21
3.11.1	Objectifs de travail :	21

3.11.2	Actions engagées :.....	21
3.12	Commission Communication (Wilsonn).....	23
3.13	La permanence juridique (Ornella)	24
3.14	Bourse de compétences (Ornella).....	24
3.15	Le programme Manman Bèf poursuit son chemin, malgré les vicissitudes de la crise (Ornella) 26	
3.16	L'antenne du CHF en Haïti, « Collectif et Solidarité pour Haïti » (CSH) (Claude)	27
3.16.1	Renforcement de l'ancrage et sécurisation du bureau	27
3.16.2	Révision de la forme et du positionnement	27
3.16.3	Partenariats en développement	28
3.16.4	Perspectives et priorités.....	28
3.17	Animation de cours de créole en ligne (Ornella).....	29
3.18	Le Centre de ressources numériques (Marie Philinska)	29
4	Le réseau	30
4.1	Les adhérents associatifs du CHF (Daniel)	30
4.2	Les adhérents individuels du CHF (Daniel)	30
4.3	Des partenaires engagés à nos côtés (Daniel).....	31
4.4	Le CHF est membre des réseaux suivants (Daniel).....	31
5	CONCLUSION (Ornella).....	32

1 INTRODUCTION

1.1 Mot de la présidente (Ornella)



Bonjour à tous,

Je ne reviendrai pas sur la situation dramatique en Haïti car vous la ressentez tous dans votre chair et votre âme que vous soyez Haïtien-ne (Natif-Natal) ou simplement défenseur des droits humains. (Voir rapport moral).

Je voudrais seulement constater que tout ce qui a été mis en place pour rétablir une bonne gouvernance et la sécurité dans le pays (Conseil Présidentiel de Transition, nouveau gouvernement et Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité) n'a pas donné les résultats attendus et surtout je veux insister sur le fait que la population est en grande souffrance.

Je voudrais aussi attirer votre attention sur la nécessité absolue pour la diaspora, les amis d'Haïti et les défenseurs des droits humains, de se regrouper afin d'être mieux pris en considération lors de nos plaidoyers et de nos demandes auprès des autorités françaises et européennes mais aussi pour soutenir des projets sur le terrain.

Se mobiliser, se regrouper et défendre un autre modèle social et économique alliant respect des humains et de notre environnement doit être notre but pour un avenir meilleur.

2 Rapport moral (Ornella)

2.1 La conjoncture 2024 en Haïti est dramatique et ne cesse de se dégrader malgré des actions mises en œuvre au niveau international et national.

En effet, depuis mars 2024, et suite à une coordination internationale et une médiation sous l'égide de la Caricom, un conseil présidentiel de transition a été installé pour restaurer la sécurité et mettre en œuvre des élections à l'horizon 2026. Il a pour attributions de nommer un premier Ministre en charge de résoudre la crise sécuritaire en appui de la mission multinationale d'appui à la sécurité portée par des troupes kényanes. Ces changements considérés comme allant dans le sens d'un retour à une certaine idée de l'Etat et d'un semblant de démocratie, n'ont à l'heure actuelle donné **aucun résultat positif sur l'amélioration des conditions de vie ni sur la lutte contre les gangs toujours plus agressifs et conquérants.**

Deux gouvernements se sont succédé sans réussir à ramener la sécurité dans le pays et semblent complètement dépassés. Les élections ne seront pas possibles avant longtemps.

Force est de constater que la convergence des données révèle **une situation humanitaire dramatique :**

- L'augmentation du coût de la vie et des produits de première nécessité provoquée par cette crise ne cesse de progresser (**taux d'inflation de 31,8%** en septembre 2023 selon la Banque de la République d'Haïti (BRH).
- **5,5 millions** de personnes, dont 55% d'enfants ont besoin d'aide humanitaire (OCHA, 2024).
- **4,9 millions** d'Haïtiens en situation d'insécurité alimentaire aiguë, dont 1,64 millions en phase d'urgence (FAO, mars 2024).
- Impuissance totale des pouvoirs publics face à une situation de violence et d'insécurité généralisée qui hante la vie quotidienne des gens. Les gangs armés suréquipés contrôlent 80% de la zone métropolitaine, règnent en maîtres et privent la population de l'accès aux droits fondamentaux (éducation, santé, etc.) ils prennent depuis peu possession de quartier et villes de provinces (Kenscoff, Mirebalais) sans que la police ou la MMAS ne réussissent à les arrêter.
- **Près de un million** de personnes déplacées à l'intérieur du pays à cause de la violence des gangs.
- Des milliers d'Haïtiens-nés sont déportés par la République dominicaine depuis fin 2024 et reviennent au pays sans rien.

2.2 Les acteurs de la solidarité avec Haïti se sont mobilisés pour alerter sur la situation et soutenir les populations.

Dans ce contexte dramatique, la communication avec les partenaires sur place, la mise en place de l'antenne haïtienne du CHF et certaines activités prévues en Haïti ont été initiées, mais ont été entravées et devront être poursuivies dans les prochaines années.

La dégradation de la situation en Haïti a également impacté la plupart des associations membres et le CHF qui ont dû revoir leurs priorités face à la pénurie de financement pour soutenir des projets, alors que la mobilisation des bénévoles pour renouveler la force de travail et faire vivre leur projet associatif devient une préoccupation de plus en plus inquiétante pour le secteur associatif.

Comme vous le verrez dans notre rapport d'activités, le Collectif Haïti de France a su renforcer ses actions de sensibilisation du grand public, de partage d'informations, de plaidoyer auprès de différentes instances nationales et internationales, pour porter la cause du peuple haïtien et continuer la lutte contre les violations des Droits Humains.

Le CHF a été en première ligne en créant des temps de réflexion constructive et en étant force de proposition face à la crise haïtienne, en mobilisant, à plusieurs reprises, les acteurs de la société civile française et haïtienne (ONG, Collectifs) et des acteurs institutionnels français et européens pour réfléchir collectivement afin de développer des actions en protection des populations haïtiennes et aussi des projets communs, de partager et de capitaliser des expériences.

2.3 Pour 2025 et 2026 : nécessité de se regrouper pour agir plus efficacement et faire pression sur les instances internationales et nationales, soutenir les projets de développement

J'insiste sur la nécessité absolue pour la diaspora, les amis d'Haïti et les défenseurs des droits humains, de se regrouper afin d'être mieux pris en considération lors de nos plaidoyers et de nos demandes auprès des autorités françaises et européennes mais aussi pour soutenir des projets sur le terrain.

C'est ce credo qui a animé le Collectif Haïti de France en 2024 et en ce début 2025 où nous avons d'abord rassemblé sous la bannière de la Plateforme Française de Solidarité avec Haïti de nombreuses organisations nationales et internationales dont ATTAC, Via Campesina, et de nombreux syndicats français. Nous avons réalisé un colloque le 18 novembre 2024 à la Bourse du Travail de Paris avec des syndicats haïtiens et des organisations paysannes haïtiennes qui ont dit toute l'horreur de la situation en Haïti, et notamment pour les femmes et les jeunes.

Cette plateforme a été créée en 2021 par le CHF et France Amérique latine afin de faire pression sur notre gouvernement pour qu'il prenne la mesure des besoins et soutienne efficacement le peuple haïtien en lui conservant son droit à l'autodétermination.

Depuis lors, de nombreuses organisations et associations franco-haïtiennes sont venues nous rejoindre en 2025 notamment, la Ligue des Droits de l'Homme, la Fédération Internationale des Droits Humains, la PAFHA, et des associations de la diaspora récemment créées. Cela nous a permis de nous rapprocher de la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage (FME), et d'adresser ensemble une lettre ouverte, fin mars 2025, signée par la Plateforme Française de Solidarité avec Haïti et la FME, au Président de la République Française, Monsieur Macron, et d'organiser un colloque le 17 avril 2025, date marquant le bicentenaire de l'ordonnance du roi Charles X, aux archives nationales pour appeler la France à reconnaître enfin sa responsabilité concernant l'esclavage et la colonisation et à restituer les sommes indûment versées par Haïti de 1825 à 1952.

Cette rançon odieuse a pénalisé lourdement Haïti dans son développement et doit être restituée rapidement. Le Collectif Haïti de France avait adressé en son nom propre un premier courrier à Monsieur le Président de la République en janvier 2025, quelques jours avant la venue de Monsieur Leslie Voltaire à Paris, et a participé à toutes les actions organisées pour demander réparation. Il continuera en 2025 à

porter cette demande légitime qui permettrait à nos deux pays de retrouver leur dignité et apaiser leurs relations.

Le CHF, en votre nom et grâce à votre mobilisation, continuera dans cette volonté de défendre les droits des Haïtiens et Haïtiennes et s'efforcera de faire entendre leur voix et leur immense besoin légitime de justice et de progrès.

3 Rapport d'activités CHF 2024

3.1 Vie associative (Daniel)

En 2023, le CHF a mené un travail important de réflexion sur sa mission et sa stratégie. Nos actions et activités tout au long de l'année 2024 s'inscrivent dans cette stratégie et sont conformes aux deux documents fondamentaux qui guident toutes nos activités : notre charte et nos statuts.

Au cours de l'année 2024, les différentes instances du CHF (Conseil d'Administration, Bureau et équipe salariée) ont continué à faire vivre le Collectif et son projet associatif, tandis que les commissions et groupes de travail bénévoles ont poursuivi leurs activités.

Le projet « **Développement du Réseau des Acteurs de la Solidarité avec Haïti** » (**DERASH**), initié en juillet 2021, s'est poursuivi jusqu'à sa clôture en juillet 2024. Durant tout ce projet, le travail d'animation du réseau de nos membres s'est poursuivi, et l'accompagnement des acteurs de la solidarité avec Haïti s'est amplifié. En Haïti, notre **antenne locale** a pu organiser ses premières activités mais ce démarrage s'est avéré de plus en plus compliqué et entravé par la dégradation accélérée de la situation sécuritaire en Haïti. L'antenne locale a dû déménager vers un nouveau local situé dans un quartier relativement épargné de la violence omniprésente, tout au moins pour le moment car l'emprise des gangs ne cesse de s'étendre jour après jour.

Malgré ces difficultés, les démarches pour l'enregistrement de l'antenne auprès des autorités administratives haïtiennes ont été effectuées. Le nom officiel de cette organisation tel que négocié avec l'administration haïtienne qui impose ses propres critères est « **Collectif et Solidarité pour Haïti** » (**CSH**).

3.2 L'équipe de gouvernance (Daniel)

L'Assemblée Générale du 8 juin 2024 a procédé à l'élection du nouveau Conseil d'Administration conformément à nos statuts. Ce CA s'est ensuite réuni le 29 juin et a procédé à l'élection du nouveau bureau. Nous présentons ci-dessous la composition des instances de gouvernance du CHF.



L'équipe de gouvernance 2024

Bureau CHF 2024		Le Conseil d'Administration élu à l'AG 2024	
BRACESCHI Ornella	Présidente	BRACESCHI Ornella	BOISSON Daniel
BOISSON Daniel	Secrétaire National	CAMUS Marie	FILOGENE Fedler
FORGES Dany	Trésorière	FORGES Dany	GUERRIER Chantal
LABOSSIERE Wilsonn	Trésorier adjoint	LABOSSIERE Wilsonn	LAGADEC Yvon
		LERAY-GREVECHE Bernard	MANCHON Eric
		PIERRE LOUIS Bartholy	

Coordination	
TENEUS Gervely jusqu'au 31 août 2024	Coordinateur réseau : animation du réseau, projets DERASH, AJASCO, conférences-débats, ateliers de capitalisation, bourse de compétences, ...

Notons en particulier les changements suivants :

- Fredeline PIERRE ne souhaitant pas se représenter au poste de trésorier est remplacée par **Dany FORGES, élue trésorière** lors du CA du 29 juin 2024,
- **Wilsonn Labossière** est élu trésorier adjoint,
- **Gervely TENEUS** a poursuivi son engagement en tant que Coordonnateur salarié du CHF. Cependant, compte tenu des difficultés financières provoquées par le **non-renouvellement de la subvention de l'AFD** pour le nouveau projet DARASH en gestation, Gervely a proposé sa démission au CHF qui l'a acceptée à partir du 31 août 2024. **Le bureau et le CA du CHF sont unanimes pour saluer le travail acharné et dévoué de Gervely pendant les trois années de sa présence parmi nous.** Gervely reste cependant très attaché au CHF et à ses combats et souhaite désormais continuer cet engagement en tant que membre bénévole de notre association. Il souhaite plus particulièrement contribuer au fonctionnement de notre bourse de compétences.
- La subvention tant attendue de l'AFD pour notre projet DARASH dont l'AMI avait pourtant été acceptée en 2023 nous a finalement été refusée, décision notifiée par un courrier du 5 décembre 2024. Cette très mauvaise nouvelle marque un tournant fondamental pour le CHF qui se retrouve profondément déstabilisé et doit désormais réduire de manière drastique toutes ses dépenses et peut-être remettre en question ses activités et ses partenariats.
- Le fonctionnement opérationnel du CHF est désormais totalement assuré par les bénévoles du bureau et certains membres du CA.
- **La valorisation du bénévolat** en 2024 s'est élevée à 33 840 € pour 2115 heures de travail. Cette évaluation est **largement sous-estimée** en volume et en montant.
- Au cours de l'année, notre trésorière, Dany FORGES, s'est trouvée empêchée de remplir ses fonctions pour des raisons personnelles.
- Daniel BOISSON a repris provisoirement la gestion de la comptabilité et en a profité pour en simplifier et optimiser le traitement à l'aide du logiciel **Caleb Gestion** spécifiquement conçu pour gérer la comptabilité des associations. Un cours de comptabilité et une documentation très

complète sont également fournis avec ce logiciel. Nous avons ainsi mis en place un **suivi journalier de la comptabilité** ainsi qu'une **comptabilité analytique** qui permet de suivre avec précision les charges et les produits associées à chacune de nos activités ou projets. De plus, nous effectuons le **rapprochement bancaire sur une base quotidienne** pour gérer nos finances avec une précision accrue.

- Le logiciel Caleb Gestion nous permet d'éditer à la demande et à tout moment les états financiers de l'association : Compte de Résultat, Bilan, Balance analytique, Grand Livre, Journaux etc...

3.3 Expert-comptable et comptables bénévoles (Daniel)

Par le passé, une équipe de comptables bénévoles réalisait une fois par an la saisie de toutes les écritures comptables pour permettre à notre expert-comptable de reprendre ces données et d'établir les états financiers de l'association. A partir de décembre 2024, du fait de la mise en place du nouveau processus de traitement de la comptabilité et du logiciel Caleb Gestion, ce travail n'est plus nécessaire car nous extrayons les états financiers, compte de résultat et bilan, directement du logiciel. L'intervention de l'expert-comptable n'est plus systématique mais reste possible en cas de besoin spécifique. Le CHF a donc dénoncé la lettre de mission de l'expert-comptable au 31 décembre 2024.

3.4 Le Bureau (Daniel)

Elu lors de la première réunion du Conseil d'Administration le 29 juin 2024, le bureau a assuré la gestion des activités du CHF en coordonnant les activités des différentes instances et groupes de travail, en gérant la documentation de l'association, la communication des informations à destination de nos membres ou de notre réseau, le soutien à plusieurs associations membres au moyen de conseils et de revue de leurs projets, et en gérant les projets portés directement par le CHF : DERASH et DARASH pour la structuration de notre réseau, et AJASCO projet mené en consortium pour la création de jardins scolaires pédagogiques.

3.5 Le projet DERASH (Daniel)

3.5.1 Objectifs

L'année 2024 a vu l'achèvement du projet de « **DEveloppement du Réseau des Acteurs de la Solidarité avec Haïti** », **DERASH** qui visait les objectifs suivants :

Objectif global : Le CHF renforce sa position d'acteur de référence, producteur et diffuseur de ressources sur Haïti, et catalyseur d'autonomisation des groupes vulnérables en Haïti par son réseau d'associations membres et ses partenaires sur le terrain.

Et les trois objectifs spécifiques :

- **Objectif spécifique 1 :** Renforcer le travail d'accompagnement des acteurs de solidarité avec Haïti par la production, la diffusion d'informations pertinentes et en facilitant une meilleure appropriation d'outils de bonnes pratiques dans la gestion de leurs projets
- **Objectif spécifique 2 :** Développer et consolider le réseau du CHF en France, en Outre-mer et en Haïti à travers la co-construction de partenariats territorialisés et le développement de projets de terrain en commun.
- **Objectif Spécifique 3 :** Le CHF via son antenne et son réseau de partenaires en Haïti appuie des synergies visant à soutenir le droit à l'autonomisation des populations vulnérables.

3.5.2 Calendrier du projet

Le projet DERASH était découpé en deux tranches de 18 mois chacune, la tranche T1 de juillet 2021 à janvier 2023, et la tranche T2 de janvier 2023 à juillet 2024.

Cette dernière tranche du projet DERASH s'est développée dans un contexte marqué par l'aggravation de la crise multidimensionnelle qui n'a cessé de s'amplifier en Haïti au cours des trois dernières années. En effet, le démarrage du projet, en juillet 2021 a coïncidé avec l'assassinat du président d'Haïti Jovenel Moïse, événement qui a entraîné le pays dans un cycle d'instabilité politique, économique et sociale sans précédent.

3.5.3 Les bénéficiaires directs et indirects

L'enjeu pour le CHF a consisté à mettre en œuvre son antenne locale en Haïti dans ce contexte bouleversé, au profit des bénéficiaires directs et indirects suivants :

- Bénéficiaires directs :
 - Les associations membres du CHF qui bénéficient des activités d'information, de capitalisation, de mise en réseau et d'orientation (65)
 - Les individus membres du CHF qui bénéficient des informations, de la mise en réseau (50)
 - Les associations franco-haïtiennes non-membres du CHF qui bénéficient des ressources informationnelles et techniques diffusées sur le centre de ressources numériques et le site internet (25)
 - Les personnes résidant en France en recherche d'information sur Haïti, qui consultent le site internet, le centre de ressources numériques et qui s'adressent au CHF par mail (400)
 - Les journalistes travaillant des sujets sur Haïti qui consultent le site du CHF, participent aux activités d'échange et demandent des informations au CHF (30)
 - Les professionnels du développement (experts, membres d'ONG) en recherche d'information dans le cadre des missions en Haïti, qui s'adressent au CHF ou participent aux activités d'échange, et interculturelles organisées par le réseau (40)
 - Les partenaires associatifs ou institutionnels haïtiens du CHF (Veterimed, GARR, Medialternatif, GAFE Haïti, GRAHN, FOKAL, RNDDH) : (7)
 - Les associations locales haïtiennes bénéficiant de l'accompagnement technique du CHF dans le cadre de la bourse de compétences : (5)
- Bénéficiaires indirects :

- Les associations et écoles haïtiennes travaillant sur des projets ou ayant des partenariats avec les associations membres du CHF (100)
- Les bénéficiaires des projets portés par les partenaires haïtiens des associations membres du CHF (au moins 60 000)
- Les bénéficiaires des programmes appuyés par le CHF :
 - Les migrants haïtiens vivant en France (Métropole et outre-mer) (50),
 - Les paysans bénéficiant du programme “Solidarité avec les éleveurs haïtiens » (1500)
 - Les jeunes et les femmes bénéficiaires de formations en gestion de PME et Comptabilité de base (60)

3.5.4 Evolutions significatives du contexte et/ou de l'intervention

Depuis le mois de juillet 2022, **l'ordre constitutionnel et démocratique est rompu** en Haïti. Le pays n'a ni président élu, ni parlement, ni pouvoirs locaux légitimes, alors que le système judiciaire, fragilisé, peine à faire face à la violence des gangs armés qui prennent le contrôle de plus de 80% de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince et de plusieurs villes de province.

3.5.5 Les réalisations du projet

- Orientation des membres du réseau vers des formations en gestion de projet.
 - Via son bulletin périodique la « Lettre aux membres » le CHF a relayé des offres de formation pratiques organisées par des structures reconnues en France comme le réseau F3E, Coordination Sud, CIEDEL, Bioforce, l'Agence des Microprojets (AMP), la Fondation Agir sa vie.
 - Il nous est apparu nécessaire d'améliorer le suivi de cette orientation en recueillant les feedbacks des associations qui ont postulé ou participé à ces formations. Ce suivi permet de mieux évaluer leur impact, d'améliorer leur sélection et suggérer aux organismes formateurs des adaptations de leurs offres.
- Diffusion de la lettre aux membres
 - Ce bulletin communique, entre autres, des offres de formation pratiques organisées par les structures mentionnées ci-dessus.
 - La lettre aux membres comporte aussi une rubrique sur l'actualité des appels à projets.
 - Le CHF répond aussi aux demandes ponctuelles des associations membres afin de les aider à mieux comprendre les dispositifs et de pouvoir en profiter pour leurs projets.
- Mise en place d'une bourse de compétences

Nous avons identifié une dizaine de personnes-ressources au sein de notre réseau dans 7 domaines d'activités différents : eau et assainissement, éducation et formation, agriculture et agroforesterie, environnement et changement climatique, migration et droits humains, égalité femme/homme.

Ce dispositif a permis d'accompagner les projets de 6 associations de manière personnalisée en fonction de leurs demandes pour la rédaction d'un projet, pour sa relecture ou pour obtenir des informations sur les potentiels financeurs. Il permet aux associations porteuses de projets de bénéficier des compétences et

de l'expérience de personnes-ressources du CHF. Il n'a cependant pas vocation à financer directement des actions. (Voir bilan détaillé au §3.14)

- Renforcement des partenariats avec les médias haïtiens et des procédures de veille et de production d'information.
 - Le partenariat avec le Groupe Medialternatif (GM) a été reconduit pour la durée du projet, en vue de poursuivre le travail de production et diffusion d'informations sur l'actualité sociale, culturelle et politique d'Haïti.
 - Parallèlement, l'équipe du CHF consulte régulièrement les sites internet d'autres médias haïtiens pour sélectionner des articles qui sont partagés dans la rubrique « actualités d'Haïti » de notre site internet.
- Edition et publication des bulletins d'informations : USH et NIH.
 - Les activités d'édition et de diffusion du bulletin d'information Une Semaine en Haïti (USH) se poursuivent. USH est le bulletin historique du CHF qui, comme son nom l'indique, présente aux abonnés un panorama des événements marquants de la semaine écoulée en Haïti à travers une revue de presse préparée par AlterPresse, éditée et publiée par le Collectif Haïti de France.
- Réalisation d'actions de plaidoyer sur les droits humains.
 - Les actions de plaidoyer du CHF en soutien aux organisations de la société civile haïtienne se sont poursuivies et amplifiées pendant toute la durée du projet DERASH. C'est par les actions de plaidoyer menées à l'échelle française et européenne que le CHF, seul ou avec d'autres partenaires comme la **Plateforme Française de Solidarité avec Haïti** et la **Coordination Europe Haïti**, contribue à faire bouger la politique française et européenne concernant Haïti et la position des décideurs face aux violations des droits des Haïtiens.
 - De nombreuses réunions ont été organisées par le CHF et la Plateforme Française de Solidarité avec Haïti, rassemblant de nombreuses organisations de défense des droits humains et des associations de la diaspora haïtienne en France afin de sensibiliser le grand public et les institutions sur la situation en Haïti.
- Animation du cours de créole en ligne
 - Le cours de créole en ligne du CHF s'adresse principalement aux responsables, bénévoles, salariés d'organisations de solidarité internationale et, plus largement, à toute personne souhaitant mieux connaître Haïti, sa culture et sa langue. Le cours de créole vise à renforcer les liens d'amitié et d'échanges interculturels franco-haïtiens en permettant aux participants de développer les compétences de base pour mieux comprendre le créole et s'exprimer dans cette langue.
 - Les témoignages reçus à ce stade sont très positifs, tant sur la qualité du contenu que sur l'impact concret de ce cours pour les participants qui sont à 95% des responsables associatifs intervenant en Haïti.

- Pour organiser ce cours, le CHF a conclu un accord de **partenariat avec l'association Haïti en Chœur**, membre du CHF, qui met à notre disposition un bénévole qui prépare le programme et anime les séances tous les samedis.
- Organisation d'un cycle de conférences - ciné/débats en France
 - Un colloque a été organisé en janvier 2024 avec de nombreuses associations de la diaspora haïtienne de France sur le thème « situation en Haïti ; interrogations sur la sécurité en Haïti - comment la rétablir ? informations sur la mise en œuvre du canal de Ouanaminthe dans le Nord Est ». Ce colloque a été organisé sur 2 jours les 11 et 12 janvier 2024 à la Bourse du Travail de St Denis en collaboration avec une quinzaine d'associations de la diaspora haïtienne en France. Invitation de différents intervenants dont Frédéric Boisrond, politologue haïtien vivant au Canada, Frédéric Thomas politologue belge spécialiste d'Haïti et auteur de nombreux articles au CETRI, deux intervenants du CHF, Wilson Labossière et Bartholy Pierre Louis, enseignants-chercheurs qui sont intervenus sur la communication, la sécurité des systèmes d'information et le danger des « fake news ».
 - Une conférence-débat « Ayiti Kozé Sou » s'est tenue le 15 octobre 2024 à Creil à l'occasion des 20 ans de l'association Haïti Oise. Colette Lespinnasse, représentante de la société civile auprès de la Coordination Europe Haïti (CoEH) intervenait sur le thème « comment les femmes haïtiennes s'organisent-elles pour survivre et résister en cette période de crise ». Un débat passionnant et passionné a suivi cette conférence très inspirante !
 - Une conférence a été réalisée le 18 novembre 2024 à la Bourse du Travail de Paris en collaboration avec la Plateforme Française de Solidarité avec Haïti. Des syndicats haïtiens et des organisations paysannes ont participé en visioconférence pour partager avec nous leurs difficultés et leurs besoins, et proposer des solutions. Les intervenants à Paris étaient Ornella Braceschi pour le CHF, Romain Descottes de la CGT, Jennifer Léonie Bellay, de ATTAC et un représentant de Via Campesina qui se sont engagées à porter leurs voix auprès des instances françaises et européennes.
- Développement et mise à jour de la base de données des membres et sympathisants du CHF et de leurs projets
 - La gestion de la base de données des membres et sympathisants du CHF mise en œuvre avec le **logiciel Brevo** depuis 2021 se poursuit. Cet outil est vital pour assurer le suivi des actions menées et la communication externe et interne du CHF.
- Ateliers de co-construction et de suivi de projet en commun
 - Le projet d'appui à la mise en place de jardins garde-manger éducatifs dans une dizaine d'école en Haïti est en cours de mise en œuvre. Ce projet AJASCO (développé en détails plus loin) rassemble le CHF et plusieurs autres acteurs qui travaillent dans la continuité du projet COMOSEH à la mise en place de « jardins garde-manger pédagogiques » dans plusieurs écoles. Il s'agit de former et de sensibiliser les jeunes aux métiers de l'agriculture responsable et aux questions environnementales.
 - Le CHF a obtenu un financement de la Fondation Bel en février 2024 pour le projet de jardins garde-manger pédagogiques dans deux écoles de l'Ile de la Tortue soutenues par

l'association L'Appel. Le projet est en cours de réalisation à ce jour (construction des citernes, préparation des terrains, clôtures, formation de 3 jours par un agronome, démarrage du compost ont été réalisés, semences et outils sont achetés). Il reste à planter les légumes et les arbres fruitiers et réaliser une formation auprès du centre Banyen de Vallue).

Nous avons aussi mis en relation deux de nos associations membres, Timoun Restavek et Collectif Saint Cado, afin de financer le jardin de l'ICH - Institution Claire Heureuse. Les deux associations apportent du financement sur ce projet de 35 000 € car il porte sur une grande surface et comprend la mise en place d'une chambre froide pour conserver correctement la production. Nous avons déposé un dossier complémentaire auprès de la DCC - Fondation Caritas qui vient d'accepter de nous financer à hauteur de 14 000 € en février 2025. Les travaux ont démarré début février et le jardin commence déjà à donner une petite production de tomates ! Ce projet démontre la possibilité de se regrouper entre associations membres et avec l'appui du CHF, de trouver des financements pour les projets et pour notre fonctionnement.

- Pour cofinancer le projet AJASCO, nous avons aussi répondu en décembre 2024, sans succès à plusieurs appels à projets. Parmi eux, l'Appel à Mésoprojets du PRA-OSIM qui a rejeté notre dossier au motif que nous aurions obtenu un financement de l'AFD alors que, dans le même temps, l'AFD a également rejeté notre demande de subvention qui, de surcroît, était positionnée sur un autre projet ! Nous sommes donc victimes d'une double peine inexplicable et qui nous semble très injuste.
- Mise en place de l'antenne du CHF en Haïti
 - L'amplification de la crise multiple, sécuritaire, politique, sociale et humanitaire en Haïti a rendu le développement de notre antenne locale en Haïti encore plus nécessaire, mais elle en a aussi très fortement freiné le développement.
 - Les démarches administratives visant à la reconnaissance de l'antenne par les autorités haïtiennes se sont poursuivies en 2024.
 - **Une réunion de capitalisation** a été organisée par Zoom le **29 mars 2024** en présence d'une vingtaine d'associations françaises et de leurs partenaires en Haïti pour échanger avec les responsables d'écoles sur les défis auxquels ils sont confrontés actuellement en raison de la crise et faire un retour d'expérience sur la situation des écoles partenaires 3 ans après le projet COMOSEH.
 - **Une réunion de formation** de 2 jours a été préparée et organisée en format mixte, présentiel et visio, par l'antenne du CHF en **août 2024**. La formation a été dispensée par un psychologue réputé sur le thème « **l'éducation non violente - comment exercer l'autorité sans violences** ». 14 personnes du réseau d'écoles étaient présentes et ont été particulièrement intéressées.
 - La situation sécuritaire déplorable en Haïti a beaucoup **retardé la mise en œuvre de l'antenne en Haïti** et n'a pas permis de faire plus de réunions de capitalisation et de formation. Des liens ont cependant été créés et une structuration solide est mise en place pour permettre une accélération future des actions de l'antenne.
- Rencontres avec les RRMA et le CIRMA

- Le travail de rapprochement et de consolidation des liens entre le CHF et les Réseaux Régionaux Multi-Acteurs (RRMA) s'est poursuivi pendant les 3 années du projet. Le CHF a participé à plusieurs **réunions de travail des groupes pays (Haïti)** organisées notamment par les Réseaux Liane Coopération et Cités Unies France. Le CHF entend poursuivre cette dynamique qui permet de porter le sujet d'Haïti au sein de ces espaces et d'impulser les efforts de coordination, de partage d'information et de mutualisation en cours, mais qui restent jusque-là insuffisants. Un partenariat plus étroit s'est mis en place en 2023 avec Karib Horizon et un travail est initié pour des actions concertées avec l'association des maires de Guadeloupe et Karib Horizon.

3.5.6 En conclusion

Malgré les difficultés de plus en plus évidentes liées à la crise multiple en Haïti mais aussi à la réduction drastique de l'aide publique au développement en France, le CHF a pu mener à terme le projet DERASH, le troisième d'une suite de projets de structuration du milieu associatif pour la solidarité envers Haïti, à la satisfaction quasi générale de tous les bénéficiaires et de toutes les parties prenantes.

Le projet DERASH a été mené « tambour battant » et son évaluation, réalisée de manière très satisfaisante par le cabinet haïtien Stecma Consulting, nous a apporté de nombreux et précieux enseignements pour de futurs projets et pour le fonctionnement de notre antenne locale en Haïti.

En revanche, l'audit financier du projet DERASH a été très chronophage et aussi très décevant par ses résultats et ses conclusions.

Nous ne pouvons que regretter que les activités et projets du CHF pour la structuration du milieu associatif haïtien semblent désormais marquer un sévère ralentissement à la suite de la réduction des ressources financières auxquelles nous faisons face actuellement. Le CHF doit maintenant à la fois trouver de nouvelles sources de financement, réinventer ses méthodes de travail, mobiliser plus fortement ses bénévoles et aussi en attirer davantage !

3.6 Le projet DARASH (Ornella)

Le projet DARASH – **Développement de l'Antenne du Réseau des Acteurs de la Solidarité avec Haïti** - a été préparé en début d'année par Gervely Ténéus, notre salarié et Ornella Braceschi, en lien avec Claude Calixte puisque le sujet principal était le développement du bureau local du CHF en Haïti.

Il a été relu par Daniel Boisson et Bernard Leray.

Ce travail a nécessité une grande mobilisation de la part du salarié et du bureau et a pris pratiquement deux mois de travail.

Il a été présenté à l'AFD le 7 juillet 2024, en prévision d'un passage en comité de sélection mi-octobre. Cependant, l'AFD nous a informé que notre dossier ne serait présenté que mi-décembre au plus tôt.

Ce dossier n'a malheureusement et contre toute attente pas été retenu pour une subvention pour la période 2024-2027. Les contraintes budgétaires ont été décisives puisque l'aide au développement a été réduite de 2 milliards d'€ en France, pour 2025.

On ne peut que regretter que ces restrictions budgétaires touchent sans discernement des pays comme Haïti, qui sont parmi les plus pauvres, et que ce projet, qui était une suite de DERASH, soit abandonné en cours de réalisation, rendant les fonds précédemment investis inutiles, si on ne réussit pas à continuer malgré tout !

Le refus de cette subvention entraîne des changements importants dans la gestion de notre association puisque nous ne pourrions plus avoir de salarié, devrions résilier des conventions et des contrats, et devrions réduire drastiquement nos dépenses mensuelles dans le futur.

3.7 Le projet AJASCO (Eric)

Le projet « Aménagement de Jardins garde-manger pédagogiques » pour Cantine Scolaire a pour objectif principal de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des enfants et des familles vivant dans les zones rurales et précaires en Haïti par l'installation de parcelles cultivables au sein (ou à proximité) d'écoles. La mise en place des jardins garde-manger est basée sur des techniques de permaculture et permet d'assurer un circuit court de production locale sur des petites exploitations à haut rendement, respectant le bien-être des populations et de leurs pratiques culturelles. Plus spécifiquement, ce projet permettra d'assurer une certaine autonomie alimentaire aux écoles bénéficiaires grâce à l'approvisionnement de leurs cantines scolaires en fruits et légumes frais cultivés localement. Ces jardins joueront aussi un rôle primordial dans la formation et la sensibilisation du personnel éducatif local, des enfants ainsi que des familles rurales sur des sujets en lien avec l'environnement, l'agroécologie et la valorisation des métiers agricoles.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des actions menées par le CHF et ses associations membres à travers le programme de Contribution à la Modernisation du Système Educatif Haïtien (COMOSEH). Les travaux de rénovation, d'installation de tableaux numériques interactifs, de formation des enseignants, d'aménagement de blocs sanitaires et de réfectoires ont permis d'améliorer considérablement les conditions matérielles d'apprentissage de plus de 6 000 enfants dans 35 écoles en Haïti entre 2018 et 2021.

Cependant, l'insécurité alimentaire qui, comme dans tout le reste du pays, affecte près de la moitié de la population, a été et reste aujourd'hui encore un véritable obstacle à une éducation de qualité, puisqu'elle favorise l'absentéisme (ou parfois l'abandon) scolaire chez les enfants. Le besoin d'apporter une réponse durable et intelligente à ce problème alimentaire dans les écoles en Haïti a conduit le CHF, ses associations membres et ses partenaires, à prioriser une stratégie holistique qui va au-delà de l'assistance alimentaire ponctuelle. Ainsi, la mise en place des jardins garde-manger dans les écoles, que propose le CHF à travers ce projet, permettra d'accompagner plusieurs communautés rurales en Haïti pour répondre de manière durable au besoin alimentaire des enfants pendant leur apprentissage.

S'inspirant de la stratégie du programme COMOSEH qui a permis au CHF de fédérer 35 membres et leurs écoles partenaires en Haïti, ce projet se déroulera en 3 grandes phases :

3.7.1 Phase 1 : Co-construction et cadrage du projet

Le projet Jardins Garde-manger pédagogiques pour cantine scolaire est le fruit d'une réflexion partagée entre le CHF et ses associations membres ayant participé au projet COMOSEH. Depuis 2021, le CHF a organisé une série d'échanges entre les associations concernées et leurs écoles partenaires en Haïti afin d'identifier les besoins et de définir les contours du projet. Un questionnaire a été élaboré avec l'appui de l'Association des Paysans de Vallée, partenaire technique local sur les jardins garde-manger, et envoyé aux écoles haïtiennes qui ont fait remonter les informations par le biais de leurs partenaires français membres du CHF.

A cette phase, chaque association impliquée dans le projet échange avec son partenaire haïtien pour évaluer les coûts potentiels des investissements, des travaux d'aménagement et des formations nécessaires à la mise en place et à l'exploitation des jardins garde-manger pédagogiques. Ces informations sont transmises au CHF qui analyse les demandes, propose un projet et un budget prévisionnel global, en tenant compte des besoins spécifiques et des ressources disponibles au sein de chaque école.

3.7.2 Phase 2 : Recherche de Fonds

Le document de cadrage du projet global et le budget prévisionnel étant validés par toutes les parties prenantes, le CHF en assure le leadership en recherchant des partenaires financiers capables de le soutenir. Concrètement, le CHF effectue les demandes de cofinancements auprès des bailleurs de fonds nationaux et internationaux. Les associations françaises membres du CHF apportent une contribution financière au prorata du budget spécifique du jardin à mettre en place dans son école partenaire en Haïti. Elles sollicitent leurs collectivités locales, leurs partenaires habituels et mobiliseront la générosité de leurs membres. Chaque association impliquée s'engage à apporter entre 20 et 30% du coût prévu pour la mise en place du jardin qu'elle soutient.

3.7.3 Phase 3 : mise en œuvre de jardins Pilote

Le projet Jardins garde-manger pédagogiques tel qu'il est présenté aujourd'hui constitue une phase pilote qui sera implémentée dans les écoles haïtiennes partenaires qui sont actuellement en capacité de les mettre en œuvre et de les exploiter. Ce sont aujourd'hui l'Institution Claire Heureuse et l'Île de la Tortue qui ont été en mesure de présenter le premier projet finalisé.

Cette phase permet d'expérimenter les méthodes très innovantes proposées par l'Association des Paysans de Vallée par le biais du Centre Banyen Jardin Labo (CBJL), et qui ont été déjà utilisées par plusieurs ONG et écoles dans les départements du sud d'Haïti. Durant cette phase, le CHF, ses associations membres et leurs écoles haïtiennes partenaires ainsi que le partenaire technique local veilleront à tirer les enseignements de ce projet à travers des partages d'expériences. Ces enseignements seront analysés et diffusés sous forme de fiches expériences. Cette phase se déroulera sur 18 à 24 mois en fonction de la mobilisation des financements sollicités

3.7.4 Phase 4 : Mise à l'échelle du projet

L'ambition à moyen et long terme du projet AJASCO est de s'étendre au moins dans les 35 écoles soutenues à travers le projet COMOSEH, voir même au-delà, pour toucher de nouvelles écoles haïtiennes non-membres de notre réseau. En s'appuyant sur les enseignements de ce projet pilote, le CHF souhaite promouvoir ce modèle plus largement en France et en Haïti ce qui permettra de constituer un réseau

d'écoles vertes qui sera animé par l'antenne locale du CHF en lien avec l'APV. Cette phase interviendra à la suite de l'évaluation et de la clôture de la phase pilote.

3.8 Le comité de rédaction (Bernard)

Le comité de rédaction animé par **Bernard Leray-Grevêche** a tenu notre réseau informé par la publication de l'hebdomadaire Une Semaine en Haïti (USH), proposée par notre partenaire Alterpresse, et de plusieurs articles de la revue Nouvelles Images d'Haïti.

Cette année, le CHF a diffusé 49 numéros de "Une semaine en Haïti" plus 3 numéros spéciaux, le 25 avril, pour l'installation du Conseil Présidentiel de Transition, le 29 mai, pour la nomination comme premier ministre de Gary Conille, et le 28 décembre, pour les assassinats de journalistes et de policiers à l'Hôpital général.

Nous avons rédigé un numéro prototype sans les informations proposées par Alterpresse suite à une éventuelle prochaine cessation de collaboration.

3.9 Commission Plaidoyer (Bernard)

La Commission Plaidoyer est composée de : Bernard Leray-Grevêche, Daniel Boisson, Ornella Braceschi, Daniel Milfort, Dany Forges, Gislène Deleau, Carolyn Garcia, Eramil Monperousse et Régis Ponthieux.

La Commission plaidoyer du Collectif Haïti de France cible principalement les députés et les sénateurs français qui font partie de la commission des affaires étrangères respectives. Des journalistes reçoivent également nos communiqués de presse. Suivant le sujet, et par l'entremise de la Coordination Europe Haïti, les parlementaires européens et la Commission européenne, sont également destinataires de nos envois. Les listes de ces destinataires sont à mettre régulièrement à jour car des élections locales peuvent intervenir à tous moments.

Nos sollicitations en 2024 :

Le 5 février : Le CHF a exprimé ses inquiétudes au Secrétaire Général de l'ONU et aux parlementaires européens face au risque d'éclatement d'émeutes violentes en Haïti à l'approche de la date anniversaire du 7 février et à la situation explosive en Haïti. Celles-ci, heureusement, n'ont pas eu lieu.

Le 6 mars à Bruxelles : Appel de la Coordination Europe Haïti (CoEH) à l'Union européenne

Il y a eu un débat en session plénière sur Haïti au Parlement européen le 5 février 2024 à Strasbourg, intitulé "*La situation en Haïti à la veille du déploiement de la Mission multinationale de soutien à la sécurité des Nations Unies*", et la CoEH a interpellé à nouveau l'Union européenne en lui demandant d'être plus attentive à la situation de crise et que l'Europe ne se détourne pas d'Haïti et de son peuple en détresse.

Le 12 mars – Plateforme Française de solidarité avec le peuple Haïtien / CHF

Déclaration de solidarité avec le peuple Haïtien - Haïti s'enfoncé dans une terreur généralisée - La Plateforme Française de solidarité avec Haïti, dont le CHF fait partie, appellent à la formation d'une vaste coalition politique, syndicale, paysanne et sociale, citoyenne, en France comme en Europe, pour appuyer le mouvement social haïtien dans sa lutte pour l'émancipation.

Le 1^{er} juillet

Une lettre commune de la CoEH et du CHF a été envoyée à l'attention de M. Stefano Gatto, Ambassadeur de l'Union Européenne en Haïti, et à plusieurs autres responsables de services de l'Union Européenne concernant la nomination de M. Garry Conille comme nouveau Premier ministre d'Haïti et de son cabinet, composé de figures nouvelles et familières. Après l'accélération de la spirale de violence, la nomination de ce nouveau gouvernement représente au moins une petite lueur d'espoir pour un avenir meilleur. Nous avons demandé la mise en place d'une Commission de Vérité et de Justice en Haïti pour enquêter sur le fonctionnement des gangs et identifier leurs soutiens et une politique efficace de lutte contre le trafic d'armes et de munitions en soutenant tout particulièrement le respect des sanctions contre les individus impliqués.

Le 23 novembre le CHF a diffusé un communiqué de presse concernant la situation des migrants Haïtiens en République Dominicaine.

En mai 2024, Luis Abinader, le président dominicain a été réélu à la tête de son pays avec l'appui de partis nationalistes et de groupes d'extrême droite. Sa campagne électorale a été basée sur un programme anti-immigration, principalement contre les Haïtiens. Il y a environ 500 000 haïtiens en République dominicaine. La police du service de la Migration dominicain fait une chasse aux haïtiens depuis de nombreuses années et les reconduit dans des fourgons grillagés, attrapant avec eux des Dominicains noirs et aussi des résidents d'autres pays. Le 2 octobre 2024, elle a pris la décision d'expulser 10 000 sans-papiers par semaine. Le Collectif Haïti de France demande que la République dominicaine cesse ses atteintes inadmissibles aux droits humains, notamment ceux des femmes enceintes et des enfants, et qu'elle cesse sans délai les reconduites à la frontière et soit sanctionnée au plus haut niveau et qu'elle respecte les conventions et les accords internationaux qu'elle a signés.

3.10 Le groupe de travail sur la stratégie (Eric)

Sous la direction de notre administrateur **Eric Manchon**, et à la suite de la rénovation de la Charte du CHF, ce groupe de travail a finalisé les nouveaux statuts du CHF, les a soumis au CA, puis en a obtenu l'approbation définitive par l'AG du 8 juin 2024.

Les modifications adoptées répondent à plusieurs objectifs, et se concrétisent par une évolution importante du texte.

Elles sont basées sur les idées suivantes :

- Rapprocher l'objet de l'Association des principes évoqués dans la Charte adoptée par la dernière Assemblée générale. Elles traduisent une évolution importante du concept même d'aide humanitaire et du relationnel à Haïti, et mettent en lumière le rôle du CHF dans son

environnement : réseau des associations adhérentes, bailleurs de fonds, associations partenaires, diaspora...

- Renforcer très sensiblement la description des missions de chaque organe de direction ou délibérant, de façon à se situer en matière de gouvernance « à l'état de l'art ». Cette question est importante notamment pour les bailleurs de fonds, dont les propres exigences en la matière se sont, elles-aussi, beaucoup renforcées.
- Rendre la structure générale du texte beaucoup plus cohérente, d'où le déplacement de plusieurs articles
- Toiletter le texte de certaines incorrections ou évolutions réglementaires (suppression de certaines autorisations publiques, modification des conditions de publications).

3.11 Commission recherches de fonds (Fedler)

Pendant une longue période, la commission recherche de fonds a traversé une période de très faible activité, en raison de plusieurs facteurs concomitants : le départ de l'un de ses membres clés, qui en assurait le pilotage, mais aussi un contexte fragilisé par des difficultés structurelles, une baisse de la mobilisation associative, une situation financière critique, ainsi que l'absence de personnel salarié pour soutenir les démarches.

Dans ce contexte, une dynamique de relance a été amorcée sous l'impulsion d'Ornella, Daniel et Fedler, membres engagés de la commission. Cette reprise progressive s'est accompagnée d'une redéfinition des priorités stratégiques et d'une adaptation des modalités d'action, en tenant compte des ressources humaines limitées.

3.11.1 Objectifs de travail :

- 1. Mettre à jour la cartographie des mécènes et partenaires potentiels ;
- 2. Assurer une veille active sur les appels à projets en lien avec les missions du CHF et de ses associations membres ;
- 3. Élaborer des réponses à certains appels à projets, en particulier dans le cadre du projet AJASCO.

3.11.2 Actions engagées :

A1. Refonte des outils de communication à destination des mécènes

Deux rencontres de travail ont été organisées afin de retravailler la **plaquette mécène**, dans un souci de clarté, de cohérence et de fluidité.

À faire : impression et diffusion ciblée auprès des entreprises identifiées.

A1.1. Actualisation de la cartographie des mécènes potentiels

Une séance de travail a été consacrée à la mise à jour de la base de données recensant 120 structures. Un **filtrage qualitatif** a été amorcé sur la base d'une grille de critères d'éligibilité. Les entreprises suivantes ont été exclues :

- Opérant dans le secteur de l'armement ;
- Générant un impact environnemental fortement négatif ;
- Adoptant des positions extrémistes ;
- En contradiction avec les principes fondamentaux des droits humains.

A2. Veille sur les appels à projets – En cours

La commission assure une veille régulière pour repérer des opportunités de financement cohérentes avec les valeurs et les projets portés par l'association.

A3. Réponses à appels à projets

- Soumission de deux dossiers auprès de la Ville de Paris.
- **A3.1.** Des séances de travail bi-mensuelles ont été mises en place pour répondre à l'appel à projet du **Fonds d'Innovation pour le Développement (FID)**. Celui-ci vise à soutenir des solutions innovantes pour lutter contre la pauvreté et les inégalités à l'échelle mondiale.

L'évaluation des projets par le FID repose sur plusieurs critères :

- Potentiel d'impact
- Rapport coût-efficacité
- Capacité de passage à l'échelle
- Cohérence du projet et compétences de l'équipe
- Caractère innovant de la solution proposée

Montants des subventions selon les phases de projet :

- Jusqu'à **50 000 €** pour la préparation
- Jusqu'à **200 000 €** pour des projets en phase de test (stade 1)
- Jusqu'à **1,5 million €** pour les expérimentations à plus grande échelle (stade 2)
- Jusqu'à **4 millions €** pour le passage à l'échelle (stade 3)
- Jusqu'à **500 000 €** pour soutenir la transformation de politiques publiques fondée sur des preuves.

Perspective : soumission du projet AJASCO – Stade 1

La commission projette de déposer une candidature pour le projet **AJASCO** dans le cadre du **stade 1**.

Pour ce faire, les axes de travail identifiés sont les suivants :

- Mettre en évidence le **caractère innovant** du projet AJASCO
- Souligner sa pérennité et son potentiel de répliquabilité
- Valoriser les **qualités pédagogiques** et **économiques** de la solution
- Prévoir des **réunions de coordination** avec les partenaires engagés sur des projets similaires (Île de la Tortue et Limonade)
- Présenter les retombées sociales et économiques, ainsi que la durabilité du modèle

Une orientation vers un **modèle business social** portée notamment par Éric, est également en réflexion.

Par ailleurs, nous avons bénéficié du soutien indéfectible de Régis et d'Éric, dont les contributions ont été précieuses tant sur le plan stratégique que méthodologique, notamment dans la formulation et la structuration des réponses aux appels à projets.

3.12 Commission Communication (Wilsonn)

La commission communication du Collectif Haïti de France est pilotée par Wilsonn Labossière. Elle regroupe une équipe engagée composée de Dany Forges, Chantal Guerrier, Bartholy Pierre-Louis et Wilsonn Labossière. Ensemble, les membres de la commission œuvrent à renforcer la visibilité des actions du CHF, à garantir la cohérence des messages diffusés et à promouvoir les valeurs portées par le Collectif. Leur travail s'inscrit dans une démarche collaborative et stratégique, au service des objectifs de communication interne et externe de l'association.

Rôle de la commission

La commission communication du Collectif Haïti de France (CHF) a pour mission principale de définir et mettre en œuvre la stratégie de communication, dans le respect de sa charte d'éthique. Elle veille à assurer la cohérence des messages diffusés, à promouvoir les actions du CHF et à renforcer la visibilité de ses engagements et de ses partenaires. Cela passe par la création et la diffusion de contenus variés (visuels, articles, vidéos, newsletters, etc.) à destination des membres, des partenaires et du grand public.

La commission est également chargée de la gestion et de l'animation des réseaux sociaux et des autres canaux de communication du Collectif. Elle veille à maintenir une présence régulière, dynamique et pertinente en ligne, en adaptant les messages selon les publics cibles. Elle joue un rôle essentiel dans la valorisation des projets, événements et prises de position du CHF, et accompagne les autres commissions dans leurs besoins en communication.

Enfin, la commission assure une veille médiatique sur les thématiques liées à Haïti, à la solidarité internationale et à la vie associative. Elle évalue régulièrement l'impact de ses actions (audience, taux d'engagement, retombées presse) afin d'ajuster ses outils et méthodes, et garantir une communication efficace, éthique et engagée.

Réalisations de l'année

- Sélection finale du projet « Digital Campus » pour accompagner la refonte de la charte de communication du CHF
- Choix d'un nouveau logo dans le cadre de la refonte de l'identité visuelle du CHF
- Élaboration d'un nouveau plan de communication pour la période 2025-2028
- Rédaction d'un dossier de presse pour présenter le CHF et ses actions
- Élaboration d'un plan média pour renforcer la visibilité du Collectif
- Renforcement de la communication interne du Conseil d'administration (CA) par la création d'un groupe WhatsApp, facilitant la circulation de l'information
- Envoi de lettres d'information aux membres

Projection stratégique de la commission communication

- Identifier un juriste spécialisé en numérique afin de récupérer l'ancienne page Facebook du Collectif Haïti de France.
- Renforcer la collaboration avec les représentants des antennes du CHF pour faciliter la communication sur les actions menées, notamment dans les universités, les structures associatives et les relais communautaires.
- Contribuer à la préparation des Rencontres Nationales 2026 et à l'organisation des 35 ans du Collectif Haïti de France.
- Mettre en place un calendrier éditorial pour le cycle « Ayiti-Koze Sou », incluant la sélection des thématiques et des intervenants.
- Lancer un projet de numérisation des archives du CHF afin de préserver et valoriser la mémoire du collectif.
- Développer une stratégie de communication globale autour du centre de ressources, à destination des publics en France, en Haïti et dans les diasporas.
- Mener une campagne de recrutement de bénévoles pour soutenir les activités de communication et les projets du CHF.

3.13 La permanence juridique (Ornella)

La permanence juridique reste active malgré le manque de bénévoles investis. Elle a reçu beaucoup moins de demandes en 2024.

Quelques demandes ont été traitées par Ornella Braceschi et Jean Pierre Giordani, notamment des demandes de renseignements pour obtenir des visas, obtenir des cartes de séjour en règle en France et des informations relatives aux rapprochements familiaux.

Ornella a soutenu une Haïtienne ayant eu des conséquences graves à la suite d'une intervention chirurgicale et l'a adressée à une association d'avocats spécialisés pour l'aide aux victimes d'actes chirurgicaux. Celle-ci a été soutenue également pour l'obtention de la nationalité française.

3.14 Bourse de compétences (Ornella)

Bien que la bourse de compétences en soit à la phase d'essai depuis 2022, il a été constaté que depuis la communication des informations y relatives sur le site internet, les demandes d'accompagnement sont venues principalement d'associations locales haïtiennes. L'équipe a reçu un total de 10 demandes pour des projets qui concernent les principales thématiques suivantes : eau et assainissement, moyens de subsistance/activités génératrices de revenus, autonomisation socio-économique et égalité femme-homme, protection des populations déplacées et des femmes ayant subi des violences. Compte tenu des contraintes de temps et de la pertinence des projets, l'équipe du CHF a pu accompagner la relecture de 6 projets et orienter les porteurs vers des financeurs.

Ci-dessous, une brève description des initiatives accompagnées dans le cadre de la bourse de compétences :

Associations	Initiatives	Types d'accompagnement	Principaux résultats à ce jour
Solidarité des Organisations Contre la Violence (SOCVI)	Projet- Femmes Résilientes Actrice du Développement Economique et Social (FRADES) à Lascachobas / Haïti	- Aide à la conception et rédaction du projet - Appui à la mise en place d'outils de suivi et de reporting du projet - Appui à la réalisation d'une séance de capitalisation sur l'accompagnement des victimes de Violences Basées sur le Genre (VBG) - Relecture de rapport narratif et financier	Financement de 45 000 USD reçu de l'Ambassade de France en Haïti pour 18 mois - 60 femmes formées sur la gestion de PME - 30 femmes bénéficiaires d'un crédit solidaire - 20 femmes accompagnées pour l'accès aux services multidisciplinaires
Fondation Clarina Bastia (FCB)	Programme de financement d'AGR pour femmes cheffes de familles monoparentales / éducation aux droits des femmes	- Evaluation de la pertinence du projet - Relecture intégrale du projet - Orientation vers des financeurs - Appui au dépôt de projet en ligne	Subvention de 5000 USD reçue de la FOKAL en 2023 et renouvelé pour 2024 - Au moins 5 séances de formations à l'intention des femmes - Plus de 125 femmes bénéficiaires de financement d'AGR - Des appuis scolaires aux enfants vivant en famille monoparentale (achat de fournitures, frais de scolarité) + Subvention de 10 000 € attribuée par l'ambassade de France en avril 2024 PISSCA. Projet en cours
Organisation des jeunes Universitaires de Carrefour pour l'avancement d'Haïti (OJUCAH)	Projet d'acquisition de 60 mulets pour les femmes rurales haïtiennes	- Relecture intégrale du projet et amélioration du projet - Orientation vers des financeurs notamment Vétérimed et AVSF	Projet non financé
Organisation des Paysans pour le Développement du Sud-est (OPDS)	Projet- Assainissement de quatre sources en vue de la production d'eau potable à distribuer aux	- Relecture intégrale du projet et amélioration - Orientation vers des financeurs - Orientation vers des partenaires haïtiens et des associations membres du CHF qui	Projet non-financé Pas de retour des associations membres

	familles rurales de Trou-Mahot Commune de Bainet - HAÏTI	travaillent dans cette zone.	
GARR groupe d'action pour les réfugiés et rapatriés	Support aux migrants-es rapatrié-es de RD Belladère	- Relecture du projet qui était très bien présenté, - Orientation vers des financeurs (fond d'urgence du ministère des Affaires Etrangères et ONG de la Coordination Europe Haïti) - Envoi de l'AAP de l'OIM	Pas de réponse du MEAE mais il a attribué 2 millions d'Euros à l'OIM les jours suivants, En attente réponse de l'OIM (Office International des Migrations) Financement de Misereor (ONG allemande) de 30 000 € jusqu'en juin 2025
RNDDH Réseau national haïtien de défense des droits humains	Projet de soutien aux femmes victimes de viols	- Relecture du projet qui était très bien présenté, - Orientation vers des financeurs (fonds d'urgence du ministère des Affaires Etrangères et d'ONG de la CoEH	Pas de réponse du MEAE Financement de Misereor (ONG allemande) de 30 000 €

Depuis le début de l'année 2025, accompagnement de 3 associations haïtiennes et d'un jeune entrepreneur. La demande est grande surtout depuis la coupe budgétaire des fonds de l'APD au niveau international (USAID, France et Europe) et de plus en plus de bailleurs souhaitent soutenir directement des associations locales ou des jeunes entrepreneurs.

Le CHF souhaite renforcer ces actions qui sont vraiment porteuses de progrès et d'espoir en Haïti et qui permettent de renforcer les compétences des partenaires locaux. Des bénévoles sont requis pour assurer ce soutien essentiel.

3.15 Le programme Manman Bèf poursuit son chemin, malgré les vicissitudes de la crise (Ornella)

Le programme Manman Bef continue à produire des actions positives sur le terrain. En effet, les points focaux mis en place par le CHF et Vétérimed en 2017 et chargés de suivre les éleveurs et leurs cheptels résident dans les campagnes près des lieux de production et sont donc moins affectés par l'insécurité. Par ailleurs, ils sont proches des laiteries de "Let a Gogo" et leur production continue à être vendue aux laiteries.

Ce qui est problématique en raison de l'impossibilité de déplacement pour les agents de Vétérimed et le départ vers les USA du personnel en charge de la gestion du programme, c'est de suivre l'évolution du cheptel et sa santé.

De ce fait, le CHF ne fait plus de publicité pour ce programme car il est impossible pour Vétérimed d'acheter des animaux sur le marché et de les attribuer, impossible de former les nouveaux éleveurs et de faire le suivi en Haïti.

Par ailleurs, depuis 3 ans, AVSF ne soutient plus financièrement le CHF pour ce travail et nos partenaires ont cessé de renouveler les conventions de partenariat. Il conviendra de prendre une décision pour la poursuite de ce programme en raison aussi du départ de notre salarié.

3.16 L'antenne du CHF en Haïti, « Collectif et Solidarité pour Haïti » (CSH) (Claude)

L'Antenne du Collectif Haïti de France (CHF) en Haïti a été conçue comme un prolongement stratégique du projet DERASH, avec pour mission principale de renforcer la présence locale du CHF, de soutenir les initiatives des organisations de la société civile haïtienne, et d'assurer une continuité des actions même dans des contextes de crise. Malgré les multiples obstacles liés à l'insécurité persistante, cette implantation a permis de poser quelques bases solides pour une action plus ancrée, plus résiliente, et mieux connectée aux réalités du terrain.

En 2024, l'Antenne s'est concentrée sur sa structuration : sécurisation de son implantation, adaptation de son statut juridique, développement de partenariats locaux et lancement de premières activités dans le domaine de la formation. Ce rapport revient sur ces premières avancées et les perspectives qui se dessinent.

3.16.1 Renforcement de l'ancrage et sécurisation du bureau

En raison de la détérioration rapide du climat sécuritaire à Port-au-Prince, notamment dans le quartier de Bois Verna où le bureau était initialement installé, une **relocalisation stratégique** a été menée dès le début de l'année. J'ai pris l'initiative d'anticiper cette dégradation en **recherchant un local plus sécuritaire**, ce qui a permis le **déplacement du bureau vers Delmas 77**, une zone plus stable et accessible. Cette décision s'est révélée particulièrement pertinente, au vu des événements récents qui rendent Bois Verna aujourd'hui extrêmement fragile et dangereux.

Le nouveau bureau a été aménagé et équipé de manière fonctionnelle, bien que l'installation d'un système d'énergie solaire reste à finaliser afin d'assurer une autonomie énergétique indispensable.

3.16.2 Révision de la forme et du positionnement

L'organisation de l'Antenne a également connu une évolution importante. Prévues initialement comme une petite équipe de 2 à 3 personnes, elle s'est structurée autour d'un **conseil d'administration de 9 membres**, favorisant une gouvernance élargie et plus inclusive.

Des ajustements ont aussi été apportés aux **statuts de l'Antenne**, pour des raisons à la fois **juridiques et culturelles** :

- **Au niveau du langage** : Le mot "antenne", jugé péjoratif dans le contexte haïtien (car utilisé à la fois dans le jargon des gangs et critiqué par les courants décoloniaux), a été évité dans les

documents officiels afin de prévenir tout malentendu. Nous avons retenu : « Collectif et Solidarité pour Haïti » (CSH)

- **Sur le plan stratégique** : Pour éviter que l'Antenne soit perçue comme une simple émanation de la France, les statuts ont été revus pour **ouvrir davantage la gouvernance à des partenaires locaux**, tout en conservant un lien fort avec le CHF.

3.16.3 Partenariats en développement

Malgré les limites imposées par l'insécurité croissante, l'Antenne a pu initier quelques **partenariats solides** :

- **Avec un cabinet d'éducation** : Deux membres de ce cabinet (Wesly François et Jean Sylvera Sylvain) ont conçu et animé une **formation pour enseignants** en septembre 2024. Le succès de cette formation a accéléré la structuration formelle du cabinet, et montre comment l'existence de l'Antenne contribue au **renforcement de la société civile locale**. En retour, ce partenariat a aussi permis de couvrir **25 % du loyer du premier semestre 2025**.
- **Avec une équipe de psychologues** : Ce second partenariat a permis à l'Antenne de bénéficier d'une contribution. Il ouvre la voie à des projets communs dans l'accompagnement psychosocial, secteur particulièrement crucial en période de crise.

3.16.4 Perspectives et priorités

L'insécurité empêche de travailler actuellement sur la **capitalisation des expériences** ou le soutien à des **activités génératrices de revenus**. Cependant, certains axes apparaissent prioritaires et commencent à se structurer malgré les contraintes :

- **L'éducation** : un **projet de formation des maîtres en français oral** a été soumis au CHF. Parallèlement, nous avons commencé à **mettre en place un réseau d'écoles partenaires**. L'objectif est de créer une dynamique collaborative entre établissements, permettant le partage d'expériences, l'harmonisation des pratiques et la montée en compétence des équipes pédagogiques. Dans cette logique, nous prévoyons **l'organisation d'une rencontre pédagogique mensuelle**, afin de créer un espace d'échange, de réflexion et de formation continue.
- **Le soutien psychologique** : il est urgent d'imaginer un dispositif d'appui pour les **élèves, enseignants et parents** confrontés à un climat de peur permanent. Cette initiative vise à atténuer les effets psychologiques de la crise sécuritaire sur les communautés éducatives.
- **L'accompagnement des femmes et jeunes filles victimes de violences** (sexuelles, conjugales ou de genre) est également un axe sur lequel nous souhaitons développer des **actions conjointes avec nos partenaires psychologues**, en mettant l'accent sur un accompagnement spécialisé, discret et accessible.

3.17 Animation de cours de créole en ligne (Ornella)

Les cours de créole ont été dispensés par Martin Dumais, président de Haïti en Chœur, lors d'une session d'octobre 2023 à juin 2024. Six participants ont suivi des cours de 1h30 chaque samedi, et se sont déclarés satisfaits de leur progrès pour échanger avec leurs partenaires haïtiens.

Les fonds récoltés ont été partagés entre le CHF et Haïti en Chœur à savoir 700 € chacun.

Le professeur n'a pas souhaité continuer en octobre 2024 pour des raisons personnelles par suite d'un changement professionnel et donc, si un autre professeur est prêt à prendre la suite en octobre 2025, qu'il se fasse connaître.

3.18 Le Centre de ressources numériques (Marie Philinska)

Durant l'année 2024, on a fait le constat d'une croissance significative de la violence en Haïti, notamment dans la capitale (Port-au-Prince), de l'instabilité politique qui ne cesse de croître à cause des gangs armés, les citoyens sont forcés de quitter leurs maisons sous la menace de ces derniers qui ne cessent de terroriser la population. Au niveau international, le peuple haïtien est complètement déshumanisé par l'émigration vers la République dominicaine. Toutefois il y a eu cette lueur d'espoir vers un renouveau pour les citoyens qui faisaient partie du programme humanitaire « Joe Biden » mais qui ont perdu tout espoir face à son arrêt dès l'arrivée au pouvoir du Président Donald Trump.

L'éducation, la santé, et la nourriture qui sont des besoins primaires sont désormais un luxe inaccessible pour une partie de la population face à la crise politique en Haïti.

Les informations et articles de presse relatant cette crise multidimensionnelle ont été enregistrés sur le centre de ressources numériques du CHF.

4 Le réseau

4.1 Les adhérents associatifs du CHF (Daniel)

Action Éducation Haïti – Action Santé Femmes – Haïti Oise - AFEJ Haïti – Aide aux Enfants d'Haïti - Alliance Internationale Pour le Développement de Montagne Lavoute - Association des Maires de Guadeloupe - Appui aux Jeunes Acteurs du Développement – Ass'Hum – Association France Haïti Développement - Association Jean Garreau - Association Les Petits Amis - Association Monique Calixte - Association Pour le Développement de Javel – ATEFAT – Ayiti Bel – BOHIO AYITI – CEFREPADE - Collectif Saint Cado Haïti - Coordination Tet-Kole - EFAP - Evolution d'Haïti - Désir d'Haïti - Enfants Haïtiens France Action – Ensemble Pour Haïti - Fédération Enfants Soleil – France Amérique Latine – Grandir en Haïti - Groupement des Éducateurs Sans Frontières – GAFE France - Habitat-Cité France - Haïti Futur - Haïti en Chœur – Haïti Lévé Kampé - Haïvoire - Haïti Soleil d'Espérance - Haïtimoun – Hercule'Haïti – Konbit pour Haïti - L'APPEL - La Rochelle Solidarité internationale - Les amis d'un coin de l'Inde et du Monde - Les Amis d'Haïti – Les amis de Mona - Liberté par les chamelles – LIDE-N - Lyon Haïti Partenariats - MEN Kontre France Haïti Alsace - MOSOSAH France - Pays de Savoies Solidaires – Relai France de la Fondation Max Cadet d'Haïti – Regard d'Haïti - Soley Lakay - Soley Lévé – Solidarité Haïti Baugé – Solidarité et fraternité – Terre de Mission - Timoun et environnement - Timoun-Lekòl - Timoun Restavek de Belbeuf – Unis pour Haïti - Zanmi Lasanté Paris - Zanmi Lotbòdlò.

4.2 Les adhérents individuels du CHF (Daniel)

Le CHF compte actuellement 50 adhérents individuels qui soutiennent ses actions et participent à sa dynamique démocratique. Leur contribution est d'une importance capitale pour continuer à faire vivre le projet associatif du Collectif et poursuivre le travail d'accompagnement des acteurs de la solidarité avec Haïti. Leur engagement dans la gouvernance du CHF a été remarquable. La qualité de leur investissement dans les commissions permanentes et sur d'autres dossiers ponctuels contribue très fortement à enrichir le travail collaboratif au sein du réseau.

4.3 Des partenaires engagés à nos côtés (Daniel)

- Ils nous soutiennent financièrement :



- Ils nous accompagnent dans notre renforcement :



- Ils agissent sur le terrain :



4.4 Le CHF est membre des réseaux suivants (Daniel)

- Coordination Europe Haïti
- F3E
- Centre International de Culture Populaire
- Plateforme Française de Solidarité avec Haïti

5 CONCLUSION (Ornella)

Le CHF ne perd pas de vue ses objectifs et ses valeurs malgré les difficultés rencontrées pour la mise en œuvre de ses projets et la désespérance que nous ressentons tous face à la violence atroce subie par les Haïtiens. Nos actions sont nécessaires et notamment le plaidoyer même si les résultats ne sont pas toujours visibles ni immédiats.

Notre persévérance et le fait de se regrouper constituent une force non négligeable. Restons solidaires.

L'union fait la force !

Equipe de rédaction

Ornella Braceschi, Présidente du CHF

Daniel Boisson, Secrétaire National

Bernard Leray-Grevêche

Eric Manchon

Fedler Filogène

Claude Calixte

Marie Philinska Etienne

Relecture

Bernard Leray-Grevêche, Responsable du Comité de rédaction